

APPEL À
CANDIDATURES

GAYEULLES
GROS CHÊNE

RENNES
MAUREPAS

8 À 10 LOGEMENTS EN

HABITAT

PARTICIPATIF

À MAUREPAS



L'HABITAT PARTICIPATIF, C'EST QUOI ?

C'est une **démarche citoyenne** qui permet à un groupe de personnes de **mutualiser leurs ressources** pour **concevoir, réaliser et financer ensemble** leur logement, au sein d'un bâtiment collectif.

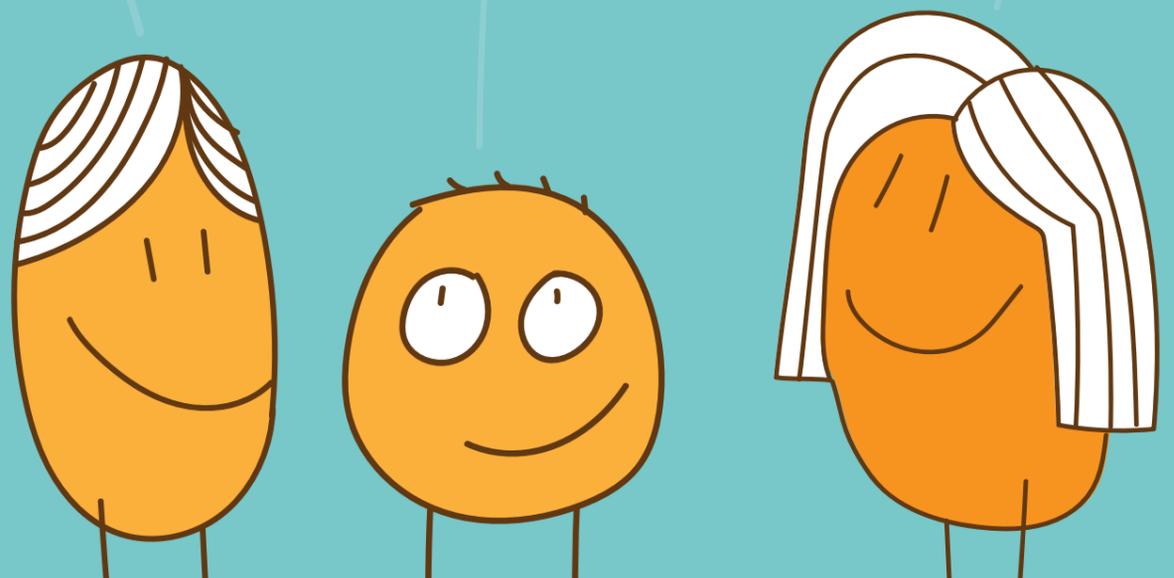
Cette manière d'habiter permet à un groupe d'habitants de participer à la conception de leur logement et des espaces partagés de A à Z.

- Plus économique et écologique, elle est également **adaptée à toutes les générations et à tous types de famille**. Elle respecte l'intimité de chacun grâce aux logements individuels réalisés sur-mesure tout en facilitant le partage, l'entraide, les liens entre les familles et la participation à la vie de quartier.

CONCEPTION DE L'HABITAT PAR LES HABITANTS

AUTOGESTION DES PARTIES COMMUNES ET DE LA VIE DU LIEU

LOGEMENT AUTONOME ET PARTAGE D'ESPACES ET D'ÉQUIPEMENTS



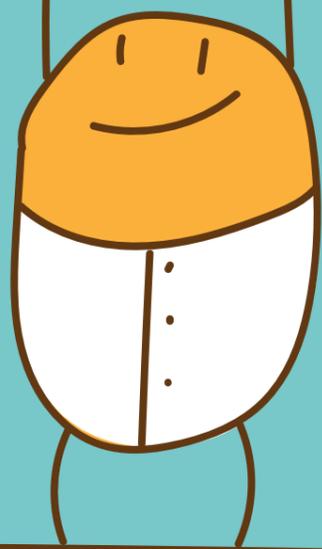
COMMENT ÇA MARCHE

IMAGINER

CONCEVOIR

HABITER

PARTAGER



Les futurs acquéreurs bénéficient d'un accompagnement de professionnels tout au long du projet.

Les personnes intéressées constituent un groupe ou font appel à l'association Parasol35 pour être mis en contact avec d'autres candidats. Chaque groupe monte ensuite son dossier de candidature et le dépose avant le 15 janvier 2021 auprès de Territoires Publics.

Les futurs habitants participent ensuite au choix de l'architecte aux côtés du promoteur et de Territoires Publics et construisent ensemble leur projet.

LES ACTEURS :

**GROUPE
D'HABITANTS**

ASSOCIATION
PARASOL35

**PROMOTEUR
ET
ARCHITECTE**

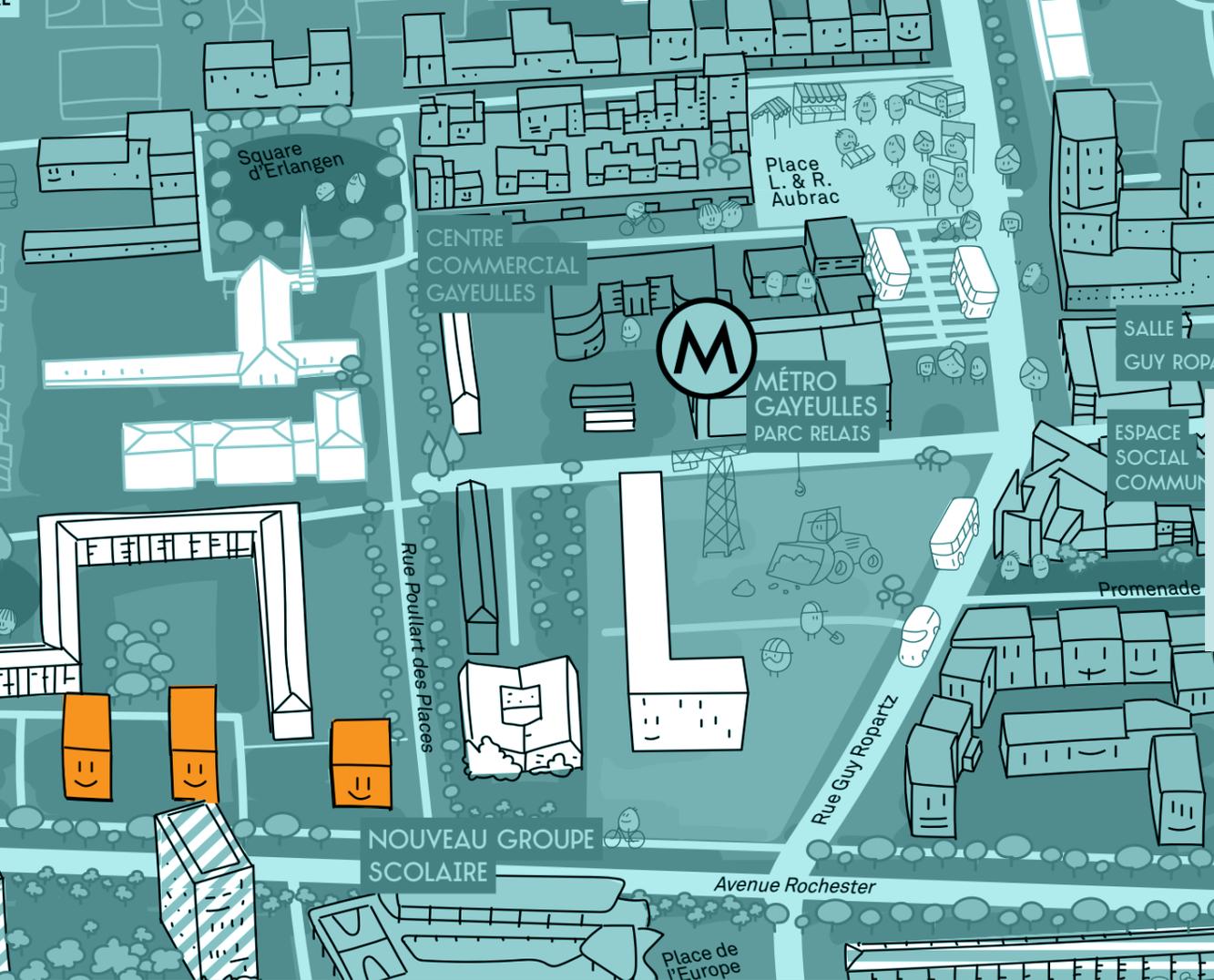
**TERRITOIRES
PUBLICS**

AMÉNAGEUR DU QUARTIER
POUR LA VILLE DE RENNES

Suivre le projet,
recevoir de l'information
et échanger avec d'autres
personnes intéressées

Rejoignez le groupe Facebook
« Habitat participatif à Maurepas »

Renseignements :
Association Parasol35
contact@parasol35.org
06 63 92 07 99



HABITER MAUREPAS VIVRE ENSEMBLE



Découvrir le projet urbain sur
www.maurepas-rennes.fr

Le projet est situé le long de l'avenue Rochester près de la place Lucie et Raymond Aubrac et de ses commerces, de la ligne B du métro, des écoles, des équipements culturels et sportifs et des nombreux espaces verts du quartier.

Les 8 à 10 logements en accession libre s'intégreront à 2 programmes immobiliers d'environ 60 logements aux ambitions architecturales et environnementales fortes : qualité d'usages des logements et des parties communes, confort acoustique et matériaux biosourcés.

LE CALENDRIER

Date limite
dépôt candidatures

15 JANVIER
2021

Ateliers co-conception
prog. immobilier global

2^E TRIMESTRE
2021

Choix de
l'architecte

2^E TRIMESTRE
2021

Sélection par
Territoires Publics
et le promoteur

FÉVRIER 2021

Ateliers conception
habitat participatif

2^E & 3^E TRIMESTRES
2021

Dépôt demande
permis de construire

FIN ANNÉE
2021

Objectif livraison
des logements

DÉBUT
2024



COMMENT CANDIDATER ?

Les dossiers de candidature (6 pages maximum) présenteront les éléments suivants :

- ✓ **L'histoire du groupe et de sa constitution**
- ✓ **La composition des ménages du groupe** (âge, profession, lieu de résidence, situation, capacités de financement)
- ✓ **Les grandes intentions du projet d'habitat participatif**
- ✓ **Les motivations à s'installer dans le quartier de Maurepas**
- ✓ **Les caractéristiques des logements souhaités**
- ✓ **Les attentes liées aux espaces partagés** (usages, équipements, caractéristiques)
- ✓ **L'état des réflexions sur la forme juridique dans laquelle s'inscrira le projet**
- ✓ **Votre représentation d'un habitat participatif d'une dizaine de logements dans un programme de 50 logements.**

Les dossiers de candidature seront à adresser avant le 15 janvier 2021 à

Territoires Publics

**1, rue Geneviève De Gaulle-Anthonioz
CS 50726 - 35 207 Rennes Cedex**

Contact Territoires Publics : Isabelle Renault
isabelle.renault@territoires-rennes.fr

